

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, tenue à l'Édifice municipal, ce **jeudi, 23 mai 2019 à 19 :00 heures.**

Étaient présents:

Madame	Marilyn Fortin	Messieurs	Pier-Alexandre Caron Julien A. Caron Jocelyn Caron Philippe Mainguy
--------	----------------	-----------	--

Était absente : Madame Johanne Pelletier

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Madame Denise Deschênes, mairesse.

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse ouvre la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

104-05-2019

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Caron

Appuyé par : Monsieur Julien A. Caron

Et unanimement résolu : -

D'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Adoption
3. Cueillette et transport des matières résiduelles et recyclables/Appel d'offres/Résultat
4. Période de questions
5. Levée de la séance
3. **Cueillette et transport des matières résiduelles et recyclables/Appel d'offres/Résultat**

105-05-2019

Cueillette et transport des matières résiduelles et recyclables/Appel d'offres/Résultat.

CONSIDÉRANT QUE, par l'entremise d'un système électronique d'appel d'offres, la municipalité a demandé des soumissions pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et recyclables ;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissionnaires ont répondu à cet appel d'offres dont voici les résultats :

ENTREPRENEUR	Montant		
	Montant 2 ans/ par année/ par mois 2019-2021	Montant 3 ans/ par année/ par mois 2019-2022	Montant 5 ans/ par année/ par mois 2019-2024
	<i>1er juin au 31 mai</i>	<i>1er juin au 31 mai</i>	<i>1er juin au 31 mai</i>
Services Sanitaires A. Deschênes inc.	113 464,23\$/ 56 732,12\$/ 4 728\$	178 222,75\$/ 59 407,58\$/ 4 951\$	295 234,01\$/ 59 046,80\$/ 4 921\$
Les Concassés du Cap inc.	128 346,60\$/ 64 173,30\$/ 5 348\$	187 242,53\$/ 62 414,18\$/ 5 201\$	303 534,00\$/ 60 706,80\$/ 5 059\$

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy
Et unanimement résolu : -

D'octroyer le contrat de cueillette et de transport des matières résiduelles et recyclables au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise *Services Sanitaires A. Deschênes inc.* pour une durée de 2 ans au montant total de 113 464,23 \$ incluant les taxes représentant une somme de 56 732,12 \$ par année.

4. Période de questions.

Le conseil répond aux questions qui lui sont posées.

5. Levée de la séance

Levée de la séance.

106-05-2019

Il est proposé par monsieur Jocelyn Caron que la séance soit levée. Il est 19h10.

Denise Deschênes, mairesse

Carole St-Hilaire, d.g./secrétaire-trésorière par intérim